



HONORAIRES DE TRANSACTIONS

(Montant TTC à la charge du Vendeur calculé sur le prix net vendeur)

Inférieur à 50 000 €	5 000 €	De 300 001 € à 450 000 €	6,5 %
De 50 001 € à 100 000 €	6 500 €	De 450 001 € à 600 000€	6 %
De 100 001 € à 300 000 €	7 %	Supérieur à 600 001 €	5 %

ESTIMATIONS ECRITES : 150 € TTC

HONORAIRES DE LOCATIONS

(Montant TTC à la charge du bailleur et du locataire, voir conditions en agence)

- 3€ par m² pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée ou de sortie
- 8€ par m² pour les frais de location (visite, constitution du dossier, rédaction du bail)